



L'ENISA lance des appels à manifestation d'intérêt pour devenir membre du groupe permanent des parties prenantes

Le directeur exécutif de l'Agence européenne de cyber-sécurité ([ENISA](http://www.enisa.europa.eu)) a annoncé que les appels à manifestation d'intérêt pour devenir membre du groupe permanent des parties prenantes seront affectés de février 2015 à août 2017.

[Udo Helmbrecht](#), directeur exécutif, a commenté : « *Les objectifs stratégiques de l'ENISA sont un pilier fondamental de la sécurité de l'ère digitale. Un cyberspace ouvert et sûr est essentiel pour les citoyens de l'UE ainsi que pour assurer le bon fonctionnement du Marché digital unique. Le groupe permanent des parties prenantes est un organe consultatif vital de ce processus. J'ai hâte d'accueillir les nouveaux membres et de travailler en étroite collaboration avec eux pour relever les défis futurs de cyber sécurité au sein de l'UE.* »

Cet appel invite les ressortissants des pays membres de l'Union européenne et de l'EFTA à se présenter "**ad personam**" **en tant qu'experts**. Cela signifie **qu'ils ne représentent ni un pays, ni une entreprise**, mais qu'ils sont sélectionnés sur la base de leur expertise unique et de leurs mérites personnels.

Vingt experts représentant les domaines suivants seront nommés :

- Les industries des technologies de l'information et de la communication (TIC), comprenant des fournisseurs de services électroniques fixes et mobiles, des fournisseurs d'accès à internet, des prestataires de services spécialisés dans la sécurité des réseaux et de l'information, des industries de matériel informatique et de logiciels ;
- Les organisations de consommateurs, dont par exemple des experts des secteurs de la finance, de l'énergie et de la santé, des associations d'utilisateurs d'internet et des organisations non gouvernementales représentant les consommateurs ;
- Les institutions académiques et leurs experts, entre autres cryptologues, experts en biométrie, analyse des risques, sécurité des réseaux et de l'information, et de procédés électroniques.

Candidatures à soumettre avant le 5 janvier 2015

Les candidats sont invités à soumettre leurs dossiers, conformément à la procédure décrite dans la notification d'appel sur le site de l'ENISA : <http://www.enisa.europa.eu/about-enisa/structure-organization/psg>

Les candidatures doivent être envoyées avant le 5 janvier 2015 à l'adresse suivante : PSGCall2015@enisa.europa.eu

Cette adresse pourra également être utilisée pour tout besoin d'informations complémentaires.

Rôle du groupe permanent des parties prenantes





Le groupe permanent des parties prenantes conseille l'agence au sujet des performances de ses activités. Il assiste en particulier le directeur exécutif de l'agence lors de la mise au point du programme annuel de l'agence et pour assurer la communication avec les parties prenantes concernées par chaque problématique.

Le groupe permanent des parties prenantes est composé des représentants désignés et des experts nommés « ad personam ».

Selon l'Article 12 (1) du Règlement de l'ENISA (UE) 526/2013, le groupe permanent des parties prenantes est constitué des représentants désignés par les autorités nationales de régulation, les autorités de protection des données ainsi que la police, et des experts nommés « ad personam », pour un total de 23 membres.

Les objectifs stratégiques de l'ENISA

A partir de 2015, les activités opérationnelles principales de l'ENISA vont s'aligner sur les objectifs stratégiques suivants :

- Développer et maintenir un haut niveau d'expertise chez les acteurs européens en prenant en compte les évolutions dans le domaine de la sécurité des réseaux et de l'information.
- Aider les Etats membres et la Commission à améliorer le processus de renforcement des capacités de l'UE.
- Contribuer au développement et à la mise en œuvre par les Etats membres et la Commission des politiques nécessaires pour satisfaire les exigences en termes de sécurité des réseaux et de l'information.
- Renforcer la coopération entre les pays membres de l'UE et entre les communautés gérant la sécurité des réseaux et de l'information.

